

# La liberté en actes

ou comment  
éclairer sa conscience

Marie-Christine  
Bernard

*desclée*  
*de*  
*brouwer*

*Philosophie  
et sagesse*



# La liberté en actes

## **Du même auteur**

*Les fondamentaux de la foi chrétienne*, Presses de la Renaissance, 2009.

*Être parent, une aventure humaine et spirituelle*, Presses de la Renaissance, 2011.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

## **À la recherche d'un état de bien-être**

L'être humain cherche à vivre à hauteur du désir qui le tient fondamentalement en vie : le désir de vivre, de vivre bien, autrement dit, d'être, assez basiquement, heureux, bien avec lui-même, en lui-même. Et si les conditions matérielles, extérieures, ainsi que l'état de santé physique comptent évidemment, ils ne sont pourtant pas la garantie d'un bien-être éprouvé comme tel. L'humain veut faire son bonheur, au sens de vivre une vie qu'il éprouve comme satisfaisante, sensée, dont il peut répondre à son niveau, la satisfaction ultime dût-elle être différée. C'est le sens des sacrifices auxquels chacun de nous consent pour obtenir ce que nous pensons, vivons ou espérons meilleur. Pensons à cet homme et à cette femme qui décident de fonder une famille, et renoncent à une vie insouciant et bohème de célibataires qui a pourtant fait leur bonheur, pour un temps ; ou à cet étudiant qui accepte de vivre chichement pendant ses années d'études, parce qu'il sait qu'il aura la situation confortable qu'il vise une fois les diplômes obtenus ; ou encore à cet homme kamikaze mourant volontairement pour défendre une cause, une idée, ou pour un au-delà paradisiaque supposé.

C'est pourquoi la liberté n'est pas affaire de philosophie d'abord, mais de structure humaine : il y a liberté, parce que l'humain, pour trouver ce qu'il cherche, doit se conduire dans l'existence en son nom propre. D'où l'impératif d'avoir à opérer des choix que chacun est seul à pouvoir poser. Le repère est cette aspiration à faire de son existence une trajectoire sensée, c'est-à-dire bonne (à ses propres yeux). Cette aspiration, elle, n'est pas affaire de choix : elle se trouve en l'humain dès sa naissance. En revanche, il s'agit pour chaque personne de se décider par rapport à cette aspiration : la traiter par le mépris ou

la prendre au sérieux, voilà qui relève encore de l'option de chacun. Aussi étonnant que cela puisse paraître, toutes les options sont possibles et répondent toutes à la recherche de la satisfaction. Une personne peut tout à fait estimer que la vie heureuse ne l'intéresse pas, qu'elle est une chimère, que tout est prévu dans les étoiles, dans ses gènes, ou son karma : cet ensemble de croyances sera, toujours provisoirement, le résultat d'un choix, certes plus ou moins éclairé, mais qui la satisfera, qui la contentera.

La liberté est donc capacité en chaque être humain, de choisir, dans les conditions concrètes de son existence, ce qui apparaît *de son point de vue propre*, comme étant le meilleur. Toute personne est sujet de conscience, centre de liberté : c'est là une de ses spécificités, irréductible, quand bien même la pression sociale se fait oppression (régimes totalitaires) et cherche par tous les moyens à en interdire l'expression. On peut empêcher, par la violence toujours, qu'elle soit physique ou symbolique (mais tout aussi efficace), l'expression publique des choix de conscience, le déploiement social de la liberté, mais non son existence : le seul fait qu'il y a personne humaine la garantit. La conscience morale, le lieu de la liberté est inviolable. La persistance de multiples formes de résistance dans tous les régimes totalitaires, aussi puissants soient-ils, en est un des signes tangibles.

Il ne revient pas à l'anthropologie fondamentale de se prononcer sur le sens que pourrait avoir cette mise en évidence du fait de la liberté comme capacité humaine spécifique. Le sens de cette spécificité, d'être humain, est l'objet de la philosophie, voire de la théologie<sup>1</sup>.

La liberté est donc capacité active indépendamment de notre volonté – on ne peut pas ne pas choisir, même l’abstention demeure un choix –, elle nous oblige sans cesse à devoir nous déterminer. Et cela est possible par le moyen de cette instance avec laquelle nous venons au monde et dont l’usage demande un long apprentissage : la conscience morale. Mais avant d’en parler plus avant, précisons la manière dont la spiritualité, dont nous verrons comment elle intervient dans l’exercice de la liberté, peut être comprise tout en respectant la constitution humaine.

## **La spiritualité ou la « face ciel »**

Il sera question plus avant de ce qui motive et oriente nos choix : une ligne d’horizon plus ou moins explicite qu’on appelle l’idéal (le Bien), toujours diffracté sous forme d’idéaux intermédiaires, perçus plus clairement. Par exemple, l’idéal d’une vie réussie, est sous-entendu par telle forme de vie idéale, idéalement perçue en tout cas, qui peut être familiale, un style d’habitation idéal, un travail idéal, etc. Or cet idéal, cet horizon qui fait sens pour la personne, parce qu’il permet d’orienter la marche de son existence, peut être investi par la « face terre » ou par la « face ciel ».

La « face terre », c’est l’idéal philosophique qui ne fait pas référence à un au-delà du tangible, du terrestre, de l’expérience objectivable, mesurable avec les références humaines disponibles.

La « face ciel », c’est l’idéal philosophique qui fait référence à un au-delà de la seule perception tangible et réitérable du monde, des choses.

Dans le premier cas, le monde tangible, perceptible par les

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

*entendre. C'est d'une manière admirable que se découvre à la conscience cette loi qui s'accomplit dans l'amour de Dieu et du prochain. Par fidélité à la conscience, les chrétiens, unis aux autres hommes, doivent chercher ensemble la vérité et la solution juste de tant de problèmes moraux que soulèvent aussi bien la vie privée que la vie sociale (GS 16).*

Ce passage est extrait d'un texte ayant valeur de référence : une « constitution » produite lors du dernier Concile (Vatican II, 1962-1965). Un autre texte de ce même Concile précise :

*C'est par sa conscience que l'homme perçoit et reconnaît les injonctions de la loi divine ; c'est elle qu'il est tenu de suivre fidèlement en toutes ses activités, pour parvenir à sa fin qui est Dieu. Il ne doit donc pas être contraint d'agir contre sa conscience. Mais il ne doit pas être empêché non plus d'agir selon sa conscience, surtout en matière religieuse.*

*(Décret sur la liberté religieuse, n° 3).*

Le thème principal de ce décret est la liberté religieuse. Mais pour en rappeler l'exigence, il s'appuie sur la nécessaire liberté de conscience qui participe à la dignité même de la personne humaine. La conscience est bien le lieu où la liberté prend forme, où le *je* dois se déterminer.

L'Église parle de « loi » présente au fond de la conscience, la seule qui s'impose de l'intérieur, et que par conséquent *je* dois suivre. Le terme « loi » n'est pas pris ici dans le sens que nous lui donnons dans cet ouvrage. Nous le réservons à l'ensemble des conventions qui régissent notre vie sociale, relationnelle, institutionnelle, lois écrites, orales, mais lois par rapport auxquelles chaque *je* doit se situer en conscience : elles se présentent de l'extérieur à la conscience et la conscience les traite. Ce que l'Église nomme la « loi » de la conscience est

plutôt de l'ordre d'une voix intérieure qui pousse vers ce qui lui apparaît bien, c'est pourquoi lui obéir s'impose au sens d'écouter cette voix et de la suivre. Le terme « loi » dans ce décret est à entendre au même niveau que lorsqu'on parle de la « loi de l'amour ».

Que les hommes d'Église et les formes institutionnelles qu'ils donnent à leurs convictions n'aient pas toujours été fidèles à ce qu'ils proclament par ailleurs sur la liberté de conscience, c'est un fait historiquement constaté. En revanche, et c'est sans doute la raison de l'existence même de ces textes, il appartient à la tradition spirituelle théologique chrétienne la plus établie de tenir la liberté en haute estime, et par conséquent de défendre le caractère inviolable et indépassable de la conscience morale. La réflexion philosophique, y compris antérieure au christianisme, *a fortiori* postérieure, a contribué à reconnaître le fait de la conscience morale comme structure de la liberté. Les chrétiens en ont bénéficié, y ont contribué aussi. Et c'est en revenant sans cesse à la méditation des évangiles, en se tenant ouvert à ce que l'Esprit de Dieu nous enseigne, en prenant acte des témoignages laissés par ceux et celles qui ont réellement vécu leur vie humaine de foi dans la liberté des enfants de Dieu, que s'est confirmée dans l'Église une telle conviction.

La tradition chrétienne affirme quatre choses simultanément concernant la liberté<sup>3</sup> :

- Que nous sommes créés libres, ce qui nous oblige à choisir. L'hypothèse est que nous sommes pleinement heureux lorsque l'on vit d'aimer et de se sentir aimé. Or, l'amour ne peut pas s'imposer : seule la liberté permet de connaître le véritable amour. La liberté est le chemin obligé de tout amour.

- Que notre aspiration au bonheur est légitime<sup>4</sup> et qu'une liberté accomplie est celle qui permet de nous orienter vers le bien (la vie, le bonheur) – pour nous, dans une envergure telle que ce *pour nous* est en même temps *pour les autres* ; pour maintenant et pour l'avenir ; pour ici et pour ailleurs.
- Que notre liberté est faussée. Elle est blessée. C'est la seule hypothèse possible pour expliquer pourquoi la personne peine à choisir dans le sens d'un tel bien. Voire choisit le mal et peut faire de l'existence un drame ponctué de malheurs, pour elle ou pour les autres, pour aujourd'hui ou pour demain, pour ici ou pour ailleurs.
- Enfin, que tout cela n'est pas qu'affaire de volonté ! L'être humain est dépassé par sa propre situation : sa liberté blessée le fait même « commettre le mal qu'il ne veut pas et l'empêche de faire le bien qu'il veut », pour paraphraser saint Paul<sup>5</sup>. L'apôtre utilise l'image de l'esclavage : se trouver ainsi entravé, rendu incapable de faire ce qu'on veut, n'est-ce pas en effet le propre de l'esclave ? Il appartient cependant à la personne de vouloir la libération, d'aspirer à être libre. Jésus associe les pécheurs (ceux qui font le mal) aux malades : il annonce le pardon aux uns, et guérit les autres, souvent ce sont les mêmes, et c'est de nous qu'il s'agit. Cela laisse supposer qu'une personne en bonne santé humaine est une personne qui fait le bien et manifeste par là qu'elle est libre<sup>6</sup>.

La fameuse « bonne nouvelle » que les chrétiens reçoivent de la part de Dieu, à travers la personne du Christ, est précisément celle d'une « libération ». C'est pourquoi la liberté

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Lorsque nous différons l'heure du repas pour pouvoir le partager avec d'autres, lorsque nous nous abstenons de nous jeter d'emblée sur la nourriture tout juste servie, en dépit de la faim qui glapit dans notre estomac, lorsque nous évitons de vider un plat avant qu'il n'ait fait le tour de la table, malgré notre possible envie, nous marquons par là que nous sommes capables de retenir la pulsion et de la transformer en liberté. La frustration – qui peut être le résultat d'une satisfaction simplement différée ou de son renoncement définitif... pour une satisfaction d'un autre ordre – apparaît donc essentielle à l'exercice de la liberté. La frustration n'est pas la castration cependant : il ne s'agit pas de nier la pulsion, ni de renier l'appel en nous qui *désire*, en s'inter-disant *a priori* toute satisfaction, dont le plaisir ressenti fait partie. Il s'agit de réguler la pulsion de sorte que le désir puisse se frayer un chemin vécu comme satisfaisant.

Donc, cette opération de frustration de la pulsion la transforme en choix de liberté, pour la satisfaire en tout ou en partie, dans un délai variable, ou ne pas la satisfaire finalement. Elle se fait d'emblée et d'abord inconsciemment, sans le passage par une décision claire. Mais plus elle devient consciente, plus elle donne cours à une liberté effective.

La liberté permet à l'être humain d'orienter ses choix dans la direction de ce qu'il envisage comme « bien », à partir d'un travail sur ses pulsions, travail qui ne relève pas d'une décision d'abord, mais d'un impératif que l'humain éprouve comme s'imposant à lui, de l'intérieur de sa constitution et auquel il doit répondre. *A contrario*, s'il tend à laisser la pulsion guider ses choix, il ne trouve pas ce qu'il cherche, ce qu'il veut. La satisfaction immédiate et exclusive des besoins d'ordre physiologique, proches de ceux des autres mammifères, se révèle décevante, inadéquate à ce qui appelle l'humain vers son

accomplissement. L'erreur à ne pas commettre, bien qu'elle soit dans l'air du temps, serait d'imaginer que ce serait affaire de quantité, qu'il faudrait en somme « consommer plus pour vivre plus ». Mais la faim qui demeure même quand le corps est repu indique bien autre chose. Ce qui taraude l'humain, c'est ce qu'on appelle *le désir* que la psychanalyse a mis en évidence depuis longtemps, après que les spirituels l'ont exploré dans un autre vocabulaire.

## **L'appel du désir**

Ignace de Loyola est un grand spirituel du XVI<sup>e</sup> siècle, reconnu dans la tradition chrétienne comme un virtuose en matière de discernement<sup>7</sup>. Mais son apport n'est pas réservé aux chrétiens, ni même aux croyants, c'est pourquoi je l'invite dès à présent. Car comme tout spirituel authentique il nous en apprend au moins autant sur l'humain que sur Dieu. Son langage et les références religieuses qui lui servent pour dire ce que son expérience d'homme lui a appris peuvent ne pas être les nôtres. Moyennant un décodeur qui nous permette de traduire dans notre langue culturelle ses enseignements, ceux-ci restent étonnamment justes concernant l'exercice de la liberté.

Ainsi il invite toute personne spirituelle (chercheur de Dieu) à demander à Dieu « ce que je veux et désire », en donnant à cette demande forme de prière. Traduisons : tout chercheur de sens, est invité à chercher en profondeur et en vérité ce à quoi tout son être tend, aspire, en assumant cette aspiration en son nom propre : « C'est cela que je veux et désire. » Lorsque l'horizon se trouve ainsi nommé les choix qui suivent, petits et grands, portent sur les moyens à prendre pour parvenir à ce que « je veux et désire », moyens nécessairement cohérents avec le

but (la fin), sinon, celui-ci ne sera pas atteint. Le processus est logique, mais simple seulement en apparence. Car parvenir à savoir clairement ce qu'au fond, *je* veux, ce que je veux *vraiment* (désire), n'est pas du tout évident<sup>8</sup>. Comme ne va pas de soi non plus le fait de savoir si ce qui se présente à moi comme désirable est réellement ce qui me conviendra, ce qui rejoindra fondamentalement ce à quoi j'aspire, une vie bonne.

Lorsque Gaëtan s'interroge sur son parcours professionnel, par exemple, sait-il ce qu'il cherche, au fond : un emploi plus motivant ? la sécurité d'un salaire ? le frisson d'un risque pris ? se rassurer sur sa valeur ? prouver quelque chose ? Et Marion : à quoi aspire-t-elle *vraiment* ? Le sait-elle ?

Si la satisfaction des besoins physiologiques suffit aux animaux, le désir humain, lui, est ouverture vers l'infini quel que soit le nom qu'on lui donne. Il ne se clôture jamais. Trouver ce qu'on cherche, c'est se trouver poussé à chercher à nouveau par quelque aspiration à du meilleur pour maintenant et pour la suite. Le processus est constant. Car ce qui permet au désir de mettre l'humain en mouvement, c'est précisément ce fameux « manque » qui en est la marque : l'humain n'est jamais complètement satisfait (« fait plein », « rempli assez », selon l'étymologie du mot). Il ne l'est que plus ou moins, mais demeure toujours inassouvi. Sur la durée d'une existence, on parvient tout au plus à des points d'équilibres provisoires qui nous satisfont dans et malgré leur impermanence même. Ainsi, Gaëtan se souvient très bien de sa joie lorsqu'il a été engagé dans son entreprise, à un poste qu'il estimait alors gratifiant et intéressant. Il s'est marié, s'est installé, ses enfants sont nés. Sa vie a suivi le fil de son désir et Gaëtan a vécu toutes ces années, avec des hauts et des bas, mais, globalement, content. Jusqu'à ces derniers mois, où il gamberge : il est travaillé, inquiet (sans

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

reconnaissance médiatique avait fonctionné comme une valeur, et que sans elle, il était difficile de trouver ce qui valait la peine de se bouger.

Prenons un autre exemple : la valeur « ouverture à l'étranger ». Elle peut être socialement porteuse, flatteuse, renvoyant à celui ou celle qui la défend l'image de la générosité, de l'ouverture d'esprit, de la solidarité, etc. Mais dans quelle mesure la personne qui prétend défendre cette valeur est-elle réellement concernée par la question ? Autrement dit, que connaît-elle de la relation effective avec des étrangers *réels* ? Lorsqu'elle se trouve confrontée à l'étrangeté de l'étranger qui ne peut pas ne pas ébranler l'image de sa propre identité, quelle est sa réaction ? L'esquive, autrement dit le non-accueil ? Le jugement réprobateur *in petto* ? La peur ? Ou la condescendante prétention à la mêmeté, ce qui est une manière subtile mais répandue de nier l'altérité de l'autre ? *A contrario*, tel habitant d'une cité à la population multicolore clamera haut et fort sa désapprobation devant l'ampleur supposée de l'immigration : il pourra ainsi se prévaloir d'une appartenance culturelle précise, d'une défense de sa civilisation, d'une clarté d'esprit enviable, etc. Mais dans sa vie réelle, ordinaire, il pourra dans le même temps entretenir des liens d'authentique amitié, et de solidarité, avec des personnes d'origine étrangère. Il sera le premier à s'élever contre des propos ou des comportements à caractère xénophobe, parce que ses voisins, ou ses collègues de travail, qu'il apprécie, se trouveront concernés.

Dans un cas comme dans l'autre, la justification d'apparentes contradictions sera donnée par leurs auteurs sous la forme d'expressions malhabiles comme : « Oui, mais eux, ce n'est pas pareil », ou : « Il y a des limites, quand même. » Ces réactions signalent qu'entre ce qu'on prétend être valeur et ce

qui l'est *pour soi*, la distance peut être assez grande.

## Valeurs universelles ?

La question de l'universel à propos de la définition du *bien* rebondit sur celle des valeurs : y a-t-il des valeurs *universelles* ?

Si l'on s'en tient à ce qui met le sujet en mouvement lors même que rien ne l'y contraint, sinon lui-même, ce qui est le propre de la liberté, la réponse ne peut être que celle de la perplexité. Ce qui est le lot commun de tous les humains c'est l'existence de la conscience morale, plus ou moins éclairée certes, et parfois atteinte de pathologies, mais participant à la spécificité même de l'être humain, ainsi qu'il a été rappelé. Ce qui est universellement partagé c'est l'aspiration à une vie aussi heureuse que possible, quand bien même les chemins pour y parvenir sont caillouteux, détournés, chaotiques et parfois malheureux. Cette vie heureuse peut être espérée en tout ou en partie au cours de la vie terrestre, ou dans un hypothétique au-delà. Elle n'est pas toujours corrélée à une vie longue. Quoiqu'il en soit, tout être humain aspire à une vie heureuse. Si les valeurs en bordent l'accès, elles sont cependant déclinées en chaque conscience de manière particulière et relayées socialement en des formes diverses. Pour illustrer cela : Mgr Bathélemy Adoukonou, évêque béninois<sup>1</sup>, pointe le problème en un raccourci très parlant lorsqu'il dit, à propos des valeurs : « Il ne faut pas réduire l'universel à l'Occident<sup>2</sup>. »

Considérons une valeur qui semble universelle, parce qu'elle semble universellement appelée de tous ses vœux par le genre humain : la paix. Rencontrer des personnes estimant que la paix n'est pas un bien à rechercher est fort peu probable. Même les

marchands d'armes prétendent suivre l'adage : « Si tu veux la paix, prépare la guerre. » En revanche, des définitions de la paix, des conditions pour y parvenir, la priorité accordée à cette valeur-là par rapport à d'autres valeurs (argent, gloire, justice, etc.) sont autant de paramètres variables à l'infini qui, au bout du compte, ne permettent pas la réalisation de cette valeur sans... conflits, à commencer par des conflits d'interprétation.

La valeur « amour » est une autre de ces valeurs considérée comme universelle. Tout le monde est pour, au moins au sens de l'amitié<sup>3</sup>. Encore que... : est-ce bien d'aimer tout le monde ? Ceux qui sèment le malheur par exemple ? Et qu'est-ce qu'aimer ? Respecter ? Mais qu'est-ce donc que respecter ? Tenir en respect ? Laisser l'autre faire ce qu'il veut, y compris son malheur, du moment qu'il ne me gêne pas ? Est-ce contraindre l'autre à adopter des comportements que, parce qu'ils sont issus d'un consensus social que j'approuve, j'estime bons ? Respecter l'autre, est-ce le laisser assumer sa vulnérabilité, ou est-ce l'en protéger ? Chaque fois que la société – même à un premier niveau, celui de l'entourage familial, amical – se fait pressante vis-à-vis des individus, ou de groupes minoritaires, c'est toujours, aux yeux de ses acteurs, pour leur *bien*. Et même si l'on met à part ceux qui se montrent oppressants pour des raisons très calculées (volonté de pouvoir, visées de spoliations, etc.), il se trouvera toujours des personnes intimement convaincues que la contrainte qu'ils imposent à d'autres est légitime, parce qu'elle vise leur bien, parce que sans cela, ils font leur malheur, ici-bas ou au-delà. Il en va ainsi pour des conversions religieuses imposées (actuellement par exemple, dans certains milieux musulmans), ou des obligations de sortie de religion (comme sous le régime communiste de l'ex-URSS), ou des interdictions de création de groupes jugés sectaires (en

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

sûres pour mener sa vie. Ils vont en particulier trouver une définition du Bien : le Bien, c'est Dieu lui-même, et donc tout ce qui conduit à vivre dans sa présence bienfaisante et à faire ce qu'il veut faire. Or, la volonté de Dieu, c'est de nous faire vivre, et, pour que nous vivions, de nous libérer de tout ce qui entrave notre capacité et notre désir d'aimer. Chemin faisant, les chrétiens peuvent se retrouver parfaitement en phase avec d'autres, non chrétiens, non croyants même, qui semblent mettre en œuvre les valeurs qu'eux-mêmes s'efforcent de vivre. Les chrétiens savent que Dieu est pour tous, qu'il libère tout le monde et que son Esprit souffle où il veut. Ils savent aussi qu'ils peuvent remercier pour ce cadeau universel.

Sans vouloir entrer dans les détails, ce livre n'ayant pas la prétention de présenter le contenu de la morale chrétienne, rappelons simplement que sur le terrain des valeurs la spiritualité chrétienne oriente sur trois directions simultanément :

- Suivre l'enseignement du Christ, c'est faire siennes les valeurs qu'il présente comme valeurs sûres par son comportement, sa manière d'être, et ses mots. Les paroles de bénédiction par exemple, les fameuses « béatitudes<sup>5</sup> » ; ses recommandations par rapport au pouvoir, à la richesse, à la gloire, pour ne pas y perdre sa vie, son âme<sup>6</sup>.
- Accueillir avec confiance les repères donnés par la longue expérience des chrétiens et qui s'expriment par l'enseignement de l'Église. Ici, les valeurs à cultiver et à garder en ligne de mire suivent deux lignes aussi importantes l'une que l'autre, puisque, logiquement, l'une alimente l'autre et réciproquement :
  - La ligne de l'ajustement personnel

- La ligne de la justice sociale
- Ces deux lignes sont celles suivies en toute logique par quiconque cherche à honorer le seul commandement laissé par le Christ et qui s'adresse à notre liberté : « Aimez-vous les uns les autres. » Elles sont explicitées dans le chapitre qui suit.

Auparavant, rappelons que ce que le Christ a dévoilé, au nom de Dieu, c'est une intelligence de ce qu'est la personne humaine : elle est fils ou fille de Dieu. Des valeurs de respect de sa dignité découlent de cette identité : égalité (en dignité, en droit) entre tous les êtres humains (hommes et femmes), fraternité, liberté de choix, exigence de justice, séparation des pouvoirs spirituel et temporel, non-violence, importance de l'exercice de la raison. Ces valeurs demeurent dans nos sociétés occidentales sécularisées, mais sans que la référence à quelque amour de Dieu soit maintenue. Elles sont comme laïcisées et la Déclaration universelle des droits de l'Homme en est une belle illustration. La question de l'enracinement et donc du référentiel qui légitime ces valeurs reste cependant posée dans un tel contexte : il en va en effet de la pertinence même à les cultiver et à vouloir les incarner. Mais c'est là un autre sujet.

Il reste que si nous nous en trouvons bien, si nous nous y retrouvons bien, c'est qu'elles sont nos valeurs, et comme telles, il est normal que nous ayons à cœur de les voir partager par un plus grand nombre. Estimer qu'elles disent au fond l'aspiration de *toute* personne humaine parce qu'elles en traduisent l'identité vraie, est-ce une vue de l'esprit ? une vue de l'Esprit ? Aux lecteurs d'en décider.

---

1. Secrétaire pontifical pour la culture,  
2. Interview donnée dans le journal *La Croix*, n° des 19-20 novembre 2011.

3 L'amour affectif, *a fortiori* passionnel, entre homme et femme n'a pas toujours été et n'est pas partout considéré comme un bien. Dans certains esprits et dans certaines cultures, il est dévalorisé au prétexte qu'il risquerait des attachements trop serviles.

4. Rappelons à cette occasion l'un des principaux points d'articulation de la liberté selon Kant, à savoir la loi de la raison pratique qu'exprime l'impératif catégorique : « Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse en même temps toujours valoir comme principe d'une législation universelle. » Sans doute l'une des limites du formalisme kantien tient dans le fait qu'un tel impératif, s'il indique peut-être l'entrée dans le discernement moral, lequel reste donc à faire pour permettre d'agir, ne peut pas en constituer le point d'arrivée. Car en rigueur de terme, l'agir est nécessairement circonstancié et soumis au jugement subjectif de valeur. Autrement dit, chacun voit midi à sa porte, y compris le « devoir valoir universellement ».

5. Voir en annexes.

6. Évangile selon saint Matthieu, par exemple : chapitres 5 à 7.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

satisfaisantes pour la personne. Éclairée, elle devient en effet éclairante. Le sujet voit alors clairement quelle option prendre. Quel qu'en soit le résultat, il s'en trouve bien du fait même d'éprouver sa liberté en acte : cette capacité à se déterminer par soi-même au milieu des circonstances, quelles qu'elles soient.

La lumière nécessaire à la conscience a pour fonction de l'éclairer sur les multiples données qui entrent dans toute prise de décision à quelque niveau que ce soit (quoi penser, dire, faire ; comment ; pour quoi ; etc.). Ces multiples données en sont comme les ingrédients. Ils interviennent toujours, dans des proportions variables, en toute décision. Mais nous en avons rarement conscience (conceptuelle) claire lorsqu'il s'agit de prendre des décisions qui ne posent pas de problèmes. Par exemple, la décision de se rendre à son travail chaque matin va de soi pour une personne en activité, sauf événement exceptionnel ; de même que celle de parler la langue usuelle dans ses rapports aux autres. Mais ces multiples éléments qui entrent en ligne de compte dans l'exercice de notre liberté, apparaissent lorsqu'il s'agit de se décider sur une option qui ne va pas de soi : changement de travail, choix d'étude, choix de vie, engagement conséquent, situation conflictuelle... Dans ces situations, il devient capital de faire la lumière pour y voir clair quant à savoir comment se situer, quelle option prendre, tant il s'agit de faire de bons choix et d'éviter les mauvais.

Dans ce cas, l'expérience (humaine) nous enseigne qu'il faut procéder avec méthode.

Quatre étapes semblent nécessaires :

- Allumer sa conscience.
- Passer en revue les différents ingrédients qui entrent en ligne de compte de toute décision.
- Mûrir la décision.

– S'engager.

Voyons comment elles permettent d'exercer sa liberté.

## *Première étape*

### Allumer sa conscience

Allumer sa conscience, c'est décider de (re)prendre le gouvernail, autrement dit de (re)prendre sa vie en main, pour ce qui relève du possible et du bien, dans les conditions données. Lorsqu'on a une décision à prendre, et qu'on ne sait pas laquelle choisir, la première chose à faire est assez simple : il faut décider d'y réfléchir sérieusement. Exercer sa liberté, et donc la fortifier, passe nécessairement par là. C'est la première étape.

#### **Une culture que la liberté dérange**

Nous vivons dans une culture qui privilégie l'instant, l'instantané, la réactivité, l'impulsivité même. L'idéologie de la consommation massive exige d'obtenir des réflexes aussi proches que possible de la pulsion (la fameuse et bien nommée « pulsion d'achat »). Ce n'est pas un hasard : réfléchir impose une distance entre l'impulsion et la décision, de sorte que celle-ci ne soit pas réflexe passif, mais acte de liberté, choix. Or, de même que la conscience morale ne suit pas en immédiateté la ligne des pulsions, elle n'obéit pas non plus impulsivement à quelque « voix de son maître », qu'elle vienne d'un chef, d'un gourou, d'un groupe constitué, d'habitudes ou d'idéologies. Elle n'est pas plus soluble dans l'obéissance à la loi, car la loi n'est pas toujours l'expression de la valeur de la conscience. La conscience travaille à considérer les choses, à les soupeser, à s'en faire une idée propre à soi, en lien avec ses valeurs, dans l'aspiration au bien. Ajoutons au passage que l'anonymat

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

menant sa vie dans le même souffle, quand bien même elle se trouve inscrite dans une tradition religieuse ou philosophique autre que chrétienne. Les chrétiens reconnaissent la marque de ce Souffle par les fruits, les résultats, des décisions prises par une personne : pour le dire rapidement, ceux-ci doivent être, à quelque niveau que ce soit, dans la ligne de la bonne nouvelle de l'amour de Dieu pour tous.

Cependant, les traditions spirituelles produisent du savoir. L'Église catholique offre un corpus établi d'enseignements chargés de proposer une intelligence de cette bonne nouvelle dans les formes culturelles qui sont les nôtres. Élaborés collégialement, par les conciles en particulier, ils sont riches, donnent souvent à penser, intégrant au mieux les multiples éclairages charriés par la longue tradition d'interprétation de cette Bonne Nouvelle (« Évangile ») qu'il s'agit de recevoir toujours à nouveau, à chaque génération, en chaque conscience, en tout lieu. Par ailleurs, et dans ce même sillage de la Tradition, les auteurs mystiques nous ont légué les témoignages de leur aventure d'homme, de femme, ayant librement choisi d'orienter toute leur vie dans une amitié amoureuse avec ce Dieu. Ils ont appris à mieux le connaître en traversant toujours plus profondément la complexité de leur propre humanité afin de mieux éprouver la liberté à laquelle ils se savaient appelés, comme toute personne l'est. Concernant l'exercice de la liberté, ces sources sont donc d'une grande richesse.

Voyons cela maintenant plus en détail.

## **LA CONNAISSANCE : quand la raison éclaire**

Pour décider, il faut, autant que possible, connaître, savoir,

comprendre, avoir informations exactes et idées claires. Il s'agit d'intégrer le savoir qu'apportent les sciences, au sens technique comme au sens commun, comme ingrédient nécessaire mais insuffisant pour prendre une décision.

## ***Problématiser***

Le premier ingrédient nécessaire pour prendre une décision, c'est une connaissance suffisante des tenants et aboutissants de ce sur quoi porte le discernement. Il s'agit de désigner avec autant d'exactitude possible les contours de la situation. Expliquer, comprendre par le repérage des liens de cause à effet, problématiser, voilà ce que connaître signifie ici. On pourrait traduire cette opération par : prise de conscience. Prendre conscience, non pas ici conscience morale, mais bien conscience conceptuelle : se rendre capable de désigner le réel concerné par la décision à prendre. L'expression courante : « J'ai pris conscience de... », ou : « J'ai pris conscience que... » est un aveu de connaissance par l'accès, même très partiel, à un renouvellement du savoir.

*Je me suis engagé dans une carrière de cadre surtout pour faire plaisir à mon père qui voyait cette voie comme signe d'une réussite sociale. Mais moi, j'ai toujours aimé bricoler, travailler avec mes mains. En fait, je rêve d'être artisan, mais jusqu'ici, je n'osais pas l'avouer, même à moi ! J'ai pris conscience de cela il y a peu de temps. Je comprends mon mal-être dans l'entreprise qui va en s'aggravant ces derniers mois. C'est devenu clair pour moi. Je me demande s'il n'est pas temps pour moi de réorienter ma vie professionnelle et de faire ce que j'aime.*

*Je voudrais être avocat, mais je ne sais pas combien d'années d'études cela représente, ni combien elles coûteront, ni si la sélection est sévère. Je me demande aussi si c'est un bon choix, vu*

*ma personnalité.*

*Il faut prendre une décision concernant l'orientation de cet élève. Mais, moi, son prof principal, dont l'avis est déterminant, je ne sais pas pourquoi ses résultats sont si moyens : limites intellectuelles ? pédagogie inadaptée à sa personnalité ? passage à vide momentané propre à son étape de croissance ? soucis d'un autre ordre ? paresse ?*

Pour connaître la situation il faut donc s'informer. S'informer, se renseigner, de façon aussi complète que possible. Cela implique d'accepter de ne pas tout connaître dans les moindres détails, de ne pas maîtriser le savoir au-delà du raisonnable dans les limites de l'ici et maintenant. N'oublions pas que nous ne parvenons jamais à une pleine connaissance de soi-même : d'une part, parce que fait partie de notre identité, toute une face cachée, inconsciente, partiellement accessible à la conscience, mais partiellement seulement ; d'autre part parce que l'avenir est par-devant, que nous ne cessons pas de changer, de devenir, de vieillir, et, si c'est mûrir, alors c'est « bien » vieillir. Inutile donc d'attendre une chimérique transparence de soi à soi, ni de viser un savoir exhaustif, dans son étendue et dans ses détails, sur le terrain des décisions à prendre. Il s'agit d'objectiver la situation au mieux.

Aussi partielle qu'elle puisse être, cette objectivation est cependant nécessaire. La distance qu'elle oblige à poser entre le sujet qui doit (se) décider et le champ de décision participe en effet à l'éclairage de la conscience.

À l'opposé, une distance insuffisante avec le problème, voire une confusion de soi avec les données de la situation, porte la personne à suivre, sans toujours s'en rendre compte, son impulsion du moment. Imaginons la professeur de tout à l'heure opter pour le redoublement de cet élève, parce qu'elle est fatiguée, ou parce qu'elle a eu un différend, à un autre titre, avec

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

et légales.

Cela ne signifie nullement que ce qui s'exprime dans les démocraties résulte toujours de libertés effectives ! À l'inverse, aucun régime autoritaire n'empêchera personne d'être ce qu'il est à ses propres yeux, et de ressentir ce qu'il ressent, de penser ce qu'il pense, à défaut de pouvoir le dire à voix haute. Car aucun pouvoir politique, aucune pression sociale, ne peut décider de la liberté elle-même, qui préexiste comme capacité, en chaque personne, à toute socialisation. Cette capacité d'être, d'être en tant qu'humain, sujet de liberté, ne peut pas être non plus totalement détruite, sinon par la mort de ce même sujet. Et même dans ce cas, aucune force politique ne pourra confisquer la possibilité pour son entourage de s'approprier son héritage : *On ne tue pas des idées*, et nier un sentiment ne le fait pas disparaître.

Gardons-nous de tomber dans la confusion habituelle en matière de liberté : confusion entre la possibilité légale d'exprimer – par des mots, des actes, des créations – ce que produisent la liberté et la liberté effective.

Ce rappel étant fait, la liberté effective tend vers la réalisation pleine et entière, donc vers l'expression dans l'espace social, de ce qu'elle élabore. C'est pourquoi un régime politique ouvert, offrant un cadre légal aussi tolérant que possible à toute créativité humaine qui ne se retourne pas contre elle-même<sup>2</sup>, honore mieux l'humain en tant que tel. C'est la raison qui le rend *a priori* préférable à un régime politique de type totalitaire, lequel, *a contrario*, cherche à briser toute velléité d'expression du *je*.

Pour éclairer sa conscience en vue d'une décision, la loi offre un cadre qui constitue un ensemble de réponses disponibles ayant fait, normalement, leur preuve de pertinence

sociale. *Normalement* en effet, parce que cela suppose que la loi soit bien issue d'un processus de conventionnement social, quel qu'il soit. Si son élaboration relève de l'imposition par forcing social (dictature, faux-semblant, etc.), elle ne peut plus faire fonction de loi pour le groupe. C'est une sorte de perversion de la légalité. La loi devient insensée et la conscience morale ne peut que chercher à la contourner par tous les moyens.

Mais pertinence sociale ne dit pas pertinence morale. D'une part parce que la loi ne peut remplacer la conscience, d'autre part parce qu'elle peut être en déphasage par rapport aux valeurs défendues par la conscience. La loi n'est pas la norme. Elle le devient si la conscience morale qui s'y rapporte, reconnaît qu'elle honore ses propres valeurs, autrement dit la légitime. Inversement, suivre sa conscience, c'est agir selon ses convictions, que la loi les relaie ou non. Considérons par exemple cette citoyenne ordinaire surprise en train de ramasser, pour les jeter dans la corbeille, des débris laissés anonymement par d'autres dans le jardin public : elle n'agit pas parce que la loi l'y obligerait, elle le fait pour concrétiser une valeur qu'elle porte en estime, à savoir le respect des espaces publics, qui passe par le maintien de leur propreté.

C'est pourquoi il est important de ne pas confondre le légal et le légitime.

### ***Le risque légaliste***

C'est pourquoi la loi ne suffit pas à dicter seule la décision à prendre. Prétendre que la loi oblige de telle sorte que la liberté s'en trouve neutralisée est une vision en trompe l'œil. La loi est un

cadre par rapport auquel la conscience morale se rapporte librement : elle peut conduire à respecter la loi, ou... à ne pas la respecter, et dans tous les cas de figure, elle n'échappe pas à une marge d'interprétation. Car elle vise à donner forme à une certaine idée du bien, et c'est cet idéal qu'il s'agit de poursuivre à travers la loi. Autrement dit, s'attacher à respecter l'esprit de la loi à travers sa formulation.

Sans vouloir entrer dans les détails, évoquons simplement l'affaire dite d'Outreau. Dans son témoignage, l'un des présumés coupables<sup>3</sup>, finalement reconnu hors de cause après trois années de prison, souligne à quel point le juge chargé de l'affaire avait scrupuleusement respecté la loi : à la lettre. Mais comme vidée de son esprit, vidée de tout esprit. Ainsi, chaque fois qu'il voulait être entendu par le juge, le prévenu demandait un entretien, fort de ses droits, et le juge le convoquait, suivant la procédure. Mais il ne tenait pas compte de ce que ce prévenu lui disait. Selon l'intéressé, il n'écoutait même pas. Il appliquait la loi, mais comme si sa raison d'être était perdue de vue.

On retrouve la dérive légaliste dans d'autres domaines : dans l'obsession paperassière tatillonne de certains employés administratifs, que le respect de l'esprit de loi n'exige pas, par exemple ; ou dans ce qu'on appelle le rubricisme en matière de liturgie, lorsque est jugée indispensable à la validité de la messe une application scrupuleuse et rigide des rubriques codifiées prévues pour la célébrer.

Si elle est considérée comme étant bonne *a priori*, la loi reste cependant faillible et insuffisante pour tout régler. Le fait qu'elle doit être interprétée pour en respecter l'esprit le confirme. En aucun cas elle ne peut se substituer à la conscience morale du sujet en vue d'une décision. Prétendre le contraire, c'est tomber dans le *légalisme*. La loi – et la figure du gendarme

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

propre style de vie, dans leur sillage. Et il a donc à s'y rapporter dans la même liberté éclairée.

## **L'ÉCHANGE AVEC LES AUTRES : une incomparable ressource pour y voir clair**

La conscience morale se trouve éclairée par l'échange avec les autres de plusieurs manières. C'est pourquoi demander leur avis à des personnes amies, comme à des personnes dont un certain degré d'expertise en rapport avec l'objet de la décision à prendre est reconnu, s'avère indispensable. Le sujet doit *in fine* décider en son nom propre. Mais il est, en tant que personne, toujours situé dans des liens qui donnent corps social à son existence. Échanger avec d'autres est indispensable au discernement.

### ***Des interlocuteurs à sélectionner***

Exprimer ses questions à quelqu'un, ou à quelques-uns, instaure une distance entre soi et la décision à prendre. Une telle distance permet au sujet d'éprouver son questionnement discernant dans la perspective d'autres points de vue tout en l'obligeant à préciser les enjeux qui le font hésiter entre plusieurs options. Dans ce sens, exposer son dilemme à quelqu'un, même s'il ne répond rien, même s'il ne sait pas trop quoi en penser lui-même, constitue déjà une aide. Il est bien rare que l'interlocuteur ne pose pas une ou deux questions, ne donne pas au moins son impression, ne fasse pas une remarque, même innocemment. Il est recommandé d'en tenir compte. L'intérêt des autres... c'est qu'ils ne sont pas à ma place. Ils voient donc les choses d'un autre point de vue, et cela peut m'apporter des

éléments que je n'aurais pas pu attraper seul.

D'autre part, les autres peuvent être de bon conseil : par leur savoir, issu de leur expérience, de leurs compétences, de leurs réflexions ; et par leur sagesse, qui est l'art de mener sa vie de façon heureusement sensée. Nous avons toujours à gagner à écouter des avis différents, des apports variés. Écouter ne signifie pas ici suivre nécessairement, acquiescer, mais tendre l'oreille, pour en retenir ce qui apporte quelque chose d'intéressant, de constructif.

Ces autres sont bien entendu d'abord d'autres personnes de notre entourage familial, amical, professionnel. Mais elles sont aussi présentes à travers des œuvres d'auteurs, sources d'enseignement, matière à réflexion, stimulant, enrichissant le discernement en cours. L'attention est alors portée à ce qu'ils ont à *me* dire dans les questions que je *me* pose. Leurs réponses, comme leurs questions, doivent donner à penser. Non pas ici sur le mode d'une spéculation à la complaisante autosatisfaction intellectuelle, mais dans le sens où ce qu'elles apportent peut être pris en considération, incorporé au processus d'éclairage de la conscience.

Il s'agit tout autant d'une attitude à cultiver, une attitude de fond, que de rendez-vous formels à prendre. Attraper l'avis de quelqu'un à l'occasion d'un échange autour de la machine à café, ou de la sortie du week-end, peut se révéler utile. Mais il faut parfois se donner les moyens d'entretiens formalisés auprès de personnes compétentes.

Un tel recueil d'avis doit cependant se faire avec quelques points d'attention.

Le premier consiste à toujours relativiser le point de vue des autres, comme le sien propre du reste. Parfois, il peut être tentant de survaloriser le point de vue de l'autre : par fascination pour sa personnalité ; par paresse dans la mesure où je laisse à l'autre le soin de réfléchir à ma place ; par refus d'exercer mon libre arbitre, lié à un manque de confiance en moi, ou une mésestime de moi.

Ces cas de figure sont fréquents. Ils ont comme point commun celui de conduire la conscience morale à s'exercer par procuration. Ce n'est plus *je* qui décide de ce que j'engage dans ma vie, mais quelqu'un d'autre. Il s'agit malgré tout d'une décision, car personne ne peut obliger de l'extérieur quelqu'un d'autre à cesser d'exercer sa conscience morale en son nom propre. Seul un sujet moral peut décider pour lui-même. Mais c'est une décision non éclairée, puisqu'elle ne permet pas de conduire le sujet vers une véritable expression de soi, singulier et créatif. Il n'est en réalité que le prolongement imaginaire d'un autre.

### ***La tentation de la procuration***

Une telle morale par procuration fait le lit des gourous en tout genre, qu'ils soient explicitement reconnus comme tels ou qu'ils en aient la fonction sans en avoir le titre. Il n'est pas rare en effet, dans le champ du religieux en particulier, de rencontrer des personnes utilisant un tiers comme *fondé de pouvoir moral*. L'expression même de *directeur de conscience*, dans certains milieux catholiques, prête à confusion. Seul le sujet moral est autorisé, dans la logique même de la liberté, à se diriger en conscience. Si chacun peut et souvent doit – pour un meilleur éclairage – se faire aider dans une relation d'accompagnement

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

compris chrétiennes, y compris catholiques. Il s'agit donc d'être prudent :  
« L'habit ne fait pas le moine. »

9 « Faibles » et « forts » ne renvoient pas à un jugement moral sur les personnes, ni ne sous-tendent une situation qualifiée de « naturelle », autrement dit normale en soi. Il s'agit bien d'un état passager, mais possiblement durable, de rapports sociaux calés sur une relation de type dominant/dominé sans qu'un rééquilibrage soit socialement possible, au moins pour un temps. Affaire de mœurs, de traditions.

10 Tout indique que les conversions soudaines, de type mystique, appartiennent aussi à ce registre.

## *Troisième étape*

### Mûrir la décision

Une décision en liberté est une décision... à prendre. Les ingrédients passés en revue permettent d'établir une sorte de point de la situation, faisant apparaître aussi clairement que possible l'objet du choix à poser, son périmètre, ce qui s'y trouve impliqué. Mais il revient à la personne, sujet de conscience, de se décider. Il s'agit de considérer avantages, inconvénients, le pour et le contre des possibilités qui restent envisageables.

#### **« Le prix à payer »**

Être libre est exigeant. C'est pourquoi il arrive que la personne préfère remettre à d'autres les décisions qui la concernent. Ce n'est pas une question de niveau de quotient intellectuel. L'intelligence ne fait rien à l'affaire, elle peut même se montrer très astucieuse pour développer une argumentation pointue chargée de défendre cette abdication de la liberté, qu'évidemment elle s'efforcera de nier. Les gourous de toute nature en font leur fonds de commerce, symbolique ou financier, le plus souvent les deux. Et ceux qui les suivent ne sont pas les moins diplômés. Apprendre à exercer sa liberté relève bien de cet autre registre : la conscience morale qui est la structure de la liberté. Or la difficulté à assumer en son nom propre cette capacité de choisir vient de ce que tout choix passe par l'obligation d'en assumer la charge, comme un « prix à payer » pour obtenir le bien désiré. Cette charge a trois dimensions : le

renoncement, la peine, et les conséquences sociales du positionnement.

### ***Le renoncement***

Lorsqu'on se trouve à un carrefour, plusieurs routes sont possibles pour rejoindre sa destination. Elles ont toutes des avantages et des inconvénients. Une chose peut être certaine : on ne peut pas s'engager en même temps sur deux routes différentes. L'obligation d'en choisir une revient à renoncer à toutes les autres. Le renoncement fait partie de toute opération de choix, il fait donc partie de la liberté. Refuser de renoncer, c'est soit :

- se condamner à tourner en rond, faire du sur-place,
- soit s'engager dans une voie, puis revenir en arrière pour en prendre une autre, puis changer d'avis et revenir au point de départ, et cela indéfiniment.

Dans les deux cas, c'est ne jamais arriver à bon port, ne jamais trouver ce qu'on cherche (ce que *je* veux et désire). L'oscillation se fait toujours entre plusieurs directions, plusieurs options, qui nous apparaissent bonnes, les autres, on les élimine d'emblée. Pour obtenir ce que l'on veut, choisir ce que *j'*estime, en conscience, meilleur, il faut donc accepter de renoncer à d'autres options qui portaient aussi de bonnes choses. Ce renoncement n'en fait pas de mauvaises options en soi. Mais c'est le passage obligé pour avancer par ce qui apparaît meilleur, et donc préférable ici et maintenant, du point de vue de ma conscience.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

faire son miel, non pas pour mettre en cause la décision, mais pour la mettre en œuvre. D'autant que la mise en œuvre, pour être moralement correcte (pour que la liberté s'y retrouve), doit se faire en cohérence avec les valeurs qui ont orienté la décision. Les autres sont alors d'un grand secours pour éviter l'enfermement dans le drap d'une « bonne » conscience un peu trop vite déployé, ou le dérapage lié à un engagement « bille en tête » dans l'option retenue.

Tel chef d'entreprise désireux de maintenir de l'emploi dans une région sinistrée, alors qu'il pourrait tout bonnement délocaliser, décide, après sérieuse réflexion, au nom d'une de ses valeurs phares (centralité de la personne), de licencier un quart de son effectif tout de suite, plutôt que d'avoir à déposer le bilan dans les deux années qui viennent. Comment va-t-il mettre en œuvre sa décision ? Certainement pas en licenciant sur des critères hasardeux, ni en ne prévoyant rien pour accompagner le retour à l'emploi des collaborateurs remerciés. Il ne peut pas se retrancher derrière la conviction que sa décision est la bonne décision pour agir au final à l'encontre de ses valeurs. La conscience morale aspire à une cohérence, celle qui signale le sentiment d'unification intérieure, ou de réunification intérieure après la déchirure qu'entraînent de fait certaines décisions. C'est pourquoi la conscience morale doit rester éveillée et garantir ainsi la bonne santé de la liberté, avant, pendant et après le discernement.

### ***Une confiance réaliste***

Ensuite, une décision a de fortes chances d'être juste si la personne se sent en confiance à la perspective de la réaliser. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles nous n'avons

pas à procéder avec une telle méthode pour toute décision. Certaines semblent s'imposer du fait même que nous nous y retrouvons bien d'emblée : nous agissons dans la fluidité de l'évidence. Quand cela va de soi et que cela nous convient, est cohérent avec notre perception du bien, alors, nous avançons, nous vivons. Le problème émerge quand cela ne va pas, ou plus, de soi et nous cherchons alors à retrouver cette fluidité.

La confiance est dite « réaliste » parce que les inconvénients de l'option retenue, pour une part connus, ne se trouvent pas niés pour autant par la personne. Mais, intégrés, ils n'ôtent pas la paix intérieure. De même les avantages ne sont pas idéalisés. Ils sont simplement perçus comme tels, sous réserve d'une confirmation par l'expérience. La conscience, déjà, envisage la manière de traiter les uns et les autres. C'est là le signe que la personne assume pleinement sa décision, est dans le réel.

Par ailleurs, la part d'inconnu, qui peut être grande, même si elle maintient une vraie vigilance, n'est pas facteur de découragement ni de peur. Si crainte il y a, elle n'est pas paralysante : elle est plus proche du trac de l'artiste. Du reste, c'est ainsi que le corps répond à la liberté : en sécrétant sa dose d'adrénaline et autres substances énergétiques dont il a le secret et qui participent activement à notre engagement dans l'existence.

### ***La confirmation par le réel***

Enfin, l'épreuve du réel constitue le lieu même de la confirmation de la justesse du choix. Un bon choix à la fois juste et pris au bon niveau, se reconnaît à sa mise en œuvre concrète. Cette confirmation est nécessaire pour entériner le

choix.

Car, même menée avec grand soin, la réflexion peut avoir souffert de carences : informations erronées, mauvais conseils, connaissance de soi insuffisante, etc., que l'on reconnaît après coup. Elle peut aussi n'avoir pas été menée au bon niveau, c'est le risque lorsqu'on ne soigne pas la problématisation ; ou parce que la question, mal posée, cachait en fait une autre question sous-jacente qui réclamait d'être éclaircie.

Par exemple, Gaëtan pourrait connaître des difficultés dans sa vie conjugale, mais craindre de les aborder. Son malêtre professionnel est peut-être réel, mais il ne peut en sortir s'il n'examine pas loyalement la crainte fondée ou pas d'avoir peut-être à se mettre en question à cet autre niveau.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la décision peut être en complète contradiction avec ce qui l'a fait émerger, ce qui la rend inopérante. Imaginons que Marion opte pour une classe prépa et qu'elle fête la décision avec ses amis au cours de soirées mémorables et fréquentes durant toute sa première année. Il est certain qu'elle échouera. Ce ne sera pas le signe qu'elle avait mal pris sa décision ou qu'elle avait pris la mauvaise décision. Elle a juste lâché le gouvernail après l'avoir prise.

Mais retrouvons maintenant Gaëtan et sa recherche de renouvellement professionnel. Après mûre réflexion, il décide de changer de domaine et se lance dans un projet qui l'a toujours fait rêver : exercer le métier d'acteur. Après plusieurs mois de passages d'auditions, de castings, de bouts d'essai, pourtant aidé par des professionnels, recommandé même par certains d'entre eux, il ne parvient pas à décrocher le moindre contrat et aucun projet sérieux ne s'annonce. S'il commence à gamberger intérieurement, si le moral baisse, si le découragement pointe, et s'il commence à perdre confiance, il a tout intérêt à se poser à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

# Table

## Introduction

### Première partie LA LIBERTÉ HUMAINE ou l'art de bien choisir

#### L'obligation de choisir

Des pulsions transformées  
Conditions, pas conditionnements  
À la recherche d'un état de bien-être  
La spiritualité ou la « face ciel »

#### La conscience morale

Choisir et comprendre : deux registres distincts  
Une structure du « je » en travail permanent  
« Pas n'importe »  
Morale/éthique ?  
Heureuse culpabilité ?  
L'affirmation chrétienne de la liberté de conscience

#### Choisir ce que *je* veux et désire

Le bien, le Bien  
Être heureux  
Une régulation pour trouver ce que « je » cherche  
Retour sur les aléas de la conscience  
Indispensable frustration  
L'appel du désir

Vers où tend le « je » du spirituel chrétien

### **Le rapport aux valeurs**

Les valeurs : ce qui vaut la peine

La mise en échelle des valeurs

Les valeurs le sont effectivement

Valeurs universelles ?

Sens du relatif et relativisme

Une « bonne » conscience problématique

Quand l'option chrétienne fait sens valable

Ce qu'apporte la spiritualité chrétienne.

### **Apprendre la liberté**

Le détachement

Cultiver les vertus

Du côté de la spiritualité chrétienne

## **Deuxième partie**

### **ÉCLAIRER SA CONSCIENCE**

#### **Première étape : allumer sa conscience**

Une culture que la liberté dérange

Ces situations qui réclament un discernement

Réfléchir : une décision à prendre

Silence, solitude et rendez-vous avec soi

Discerner dans la foi en Dieu

#### **Deuxième étape : passer en revue les ingrédients**

La connaissance : quand la raison éclaire

La loi : un cadre pour se repérer ou un repérage pour se cadrer

Les mœurs : le bain culturel où nager sans se noyer

L'échange avec les autres : une incomparable ressource pour y

voir clair  
L'intuition

### **Troisième étape : mûrir la décision**

« Le prix à payer »

La mise en ordre

« Lever la tête »

### **Quatrième étape : s'engager**

Décider

Se risquer

### **Conclusion**

### ***Annexes***

De quelques illustrations ordinaires

Quelques passages de la Bible à méditer

Achévé d'imprimer en le 29 septembre 2014  
sur les presses de  
*La Manufacture - Imprimeur* – 52200 Langres  
Tél. : (33) 325 845 892  
N° imprimeur : 140787 - Dépôt légal : mai 2012  
*Imprimé en France*



Composition et mise en pages réalisées par  
Compo 66 – Perpignan  
485/2012